

Mot du maire

Nous tenons à remercier les citoyens qui assistent à nos séances régulières du conseil, cela permet de faire vivre la vie démocratique et de garder notre conseil alerte. Il est toujours plus intéressant pour les élus et la direction quand les citoyens s'impliquent par leurs présences et leurs questions. Tout est dans la façon de poser les questions, de manière polie et respectueuse. Nous essayons toujours de répondre de façon la plus transparente et claire possible.

Le dossier PRIMEAU, pour le secteur de la Route 132 et Carré Saint-Louis, suit son cours. Il y a eu une autre lettre d'envoyée au bureau du député et aux attachés politiques de la ministre Laforest. À ce jour, il y a eu deux rencontres officielles et une de quelques minutes lors du passage de la ministre à Saint-Pascal le 21 avril. Notre optimiste sur des retours positifs est plutôt modéré, cependant nous ne laissons pas tomber le dossier.

Pour ce qui est du projet de regroupement, il y a eu quelques rencontres de travail dont la dernière, le 7 mai 2024, en présence des sept maires et des conseillers du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). **À surveiller : une rencontre d'information et de consultation sera tenue dans la semaine du 16 juin 2024. Nous vous reviendrons avec l'endroit et la date.**

Agissons tous en bons citoyens et soyez prudents en cette période estivale qui arrive.

Jean-François Pelletier, maire

"Les 4 saisons de Sainte-Anne-de-la-Pocatière"

La capsule vidéo "Les 4 saisons de Sainte-Anne-de-la-Pocatière" peut être visionnée sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité : www.ste-anne-de-la-pocatiere.com. Elle a été produite dans le cadre des Fêtes du 175^e et fait partie de l'installation permanente portant sur le Haut de Sainte-Anne présentée au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation.

Recherchés : Citoyens(ennes) souhaitant participer à la mise à jour de la politique de la famille et des aînés

Engagement, plaisir et nouvelles rencontres!

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière souhaite former un comité dont siègeront deux élus, des citoyens, l'agent de développement et des représentants d'organismes du milieu pour réaliser la mise à jour de la politique de la famille et des aînés et formuler des recommandations au conseil municipal. Une moyenne de 5 rencontres et une consultation sont à prévoir en cours d'année.

Pour information (du mercredi au vendredi midi) :

Sébastien Tirman, agent de développement

Tél. : 418 856-3192

Courriel : agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

Conférences matinales pour les 55 ans et plus à l'Auberge Cap Martin

Les conférences matinales pour les 55 ans et plus présentées par la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'Auberge Cap Martin reprendront en septembre. Merci à tous les participants des dernières conférences.

Ma 4^e s'anime – Fiesta commerciale

SAMEDI 1^{er} JUIN DE 10 h à 16 h

Animation / Alimentation / Musique /

Vente de trottoir d'entreprises /

Vente de garage de citoyens

Remis au lendemain en cas de pluie

Une collaboration de la Ville de La Pocatière, de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Développement économique La Pocatière, des Services récréatifs, communautaires et culturels de La Pocatière et du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière

Distribution de plants d'arbres, de substrat et de vivaces



Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, la

Municipalité fera la distribution gratuite de plants d'arbres, de substrat et de vivaces auprès des citoyennes et citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pocatière intéressés.

Le samedi 18 mai de 8 h à 12 h

Garage municipal

395, chemin des Sables Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Limite de quatre plants d'arbres par résidence.

Premier arrivé, premier servi !

La population est invitée à apporter leurs vivaces à donner à l'édifice municipal du mercredi au vendredi midi précédant la distribution. Elles seront offertes gratuitement le 18 mai.

Café et biscuits offerts!

Il sera possible de faire un don pour la cause du relais pour la vie en apportant des sous auprès de l'équipe Turbot.

Une collaboration de Tourbières Lambert et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).



Vidange de fosses septiques

AUX CONTRIBUABLES DU SECTEUR OUEST DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Soient les routes suivantes : route Jeffrey Sud, 2^e Rang Ouest, route Dionne, chemin des Sables Est et Ouest, chemin Hudon, route Ste-Anne-St-Onésime, 3^e Rang Ouest, rue Bourgelas

Vidange de fosses septiques : partie Est et partie Ouest en alternance

La vidange des fosses septiques se fait en deux parties sur le territoire, **soit dans la partie Est une année et dans la partie Ouest l'année suivante** et ainsi de suite. Cependant, la Municipalité est dans l'obligation d'envoyer l'avis public concernant la vidange de fosses septiques à tous les citoyens de la municipalité et non plus seulement aux citoyens visés (soit le secteur Est ou secteur Ouest). **Il est important de vérifier que le secteur mentionné dans l'avis public vous concerne pour l'année en cours.**

Parlons réglementation

Le règlement n° 359 concernant les nuisances inclut plusieurs articles abordant les détritiques (branches mortes, amas de bois non cordés, débris de construction, pneus, etc.), les véhicules laissés sur un terrain et non autorisés, les broussailles ou l'herbe laissées à plus de 60 centimètres (autre que sur un terrain utilisé à des fins agricoles ou forestières) et bien d'autres nuisances encore.

Assurez-vous de respecter ce règlement afin de favoriser un milieu de vie agréable.

Le conseil municipal autorise de façon générale tout agent de la Sûreté du Québec ainsi que l'officier responsable à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition de ce règlement.

Présence de tracteurs sur les routes

Une machine agricole est identifiée par un triangle rouge et orange. Il indique que ce véhicule ne dépasse pas 40 km/h sur la route. Pour l'automobiliste qui le suit, ce triangle signifie qu'il a le droit de dépasser le véhicule qui l'affiche, et ce, même en l'absence de lignes pointillées.



La prudence est de mise ! Le dépassement se doit d'être sécuritaire : privilégiez une portion de route droite où il n'y a pas de courbe prononcée ni de butte qui empêcherait de bien voir si des véhicules arrivent en sens inverse.

Relais pour la vie

L'équipe Turbot de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été créée à la mémoire de monsieur Rosaire Ouellet, maire de la Municipalité décédé d'un cancer fulgurant en juillet dernier.

Merci d'encourager notre équipe à maximiser le montant qui sera offert au Relais pour la vie. Nous sommes rendus à 6 218.87 \$.

Vous pouvez faire votre don directement en ligne (par carte de crédit c'est très simple) :

https://support.cancer.ca/site/TR/RelayForLife/RFL_NW_odd_?team_id=514589&pg=team&fr_id=29515

Ou bien faire parvenir votre chèque à :

Marilyne Lévesque

395, chemin des Sables Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Mention en bas de votre chèque : équipe Turbot

Tous les dons de 20 \$ et plus recevront un reçu.

Merci de votre précieuse collaboration, tous ensemble nous pouvons faire une différence.

La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière



Invitation au vernissage
EXPOSITION de SCULPTURES
La Polyvalente La Pocatière
Le Collège Ste-Anne La Pocatière
L'école secondaire Chanoine-Beaudet
en collaboration avec l'artiste
Josée Bourgoin
Bibliothèque La Mosaïque
à La Pocatière
Samedi le 11 mai à 10 h

Culture et Communications Québec, économie circulaire, La Mosaïque, projection CARREFOUR

Exposition de livres sur les champignons

Pour adultes et enfants



Exposition « Minéral »

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous inviter au vernissage de « Minéral » par Louise Piché, le mercredi 15 mai de 17 h à 19 h à la Mosaïque –

Bibliothèque de La Pocatière.

Après les rivières forestières de Caro Perreault, voici les déserts envoutants de Louise Piché. Elle nous présente une œuvre lourde de savoir et de sens.



La Tribune Poésie : Micro ouvert et invités

Le jeudi 16 mai de 18 h 30 à 21 h 00

Venez lire vos Contes, Fables, Poèmes ou autres Écrits atypiques.

Admission libre/ Inscription pour les lecteurs/lectrices seulement :

Yvan Lévesque : 1 (450) 492-2455

Lynda Lévesque : 1 (514) 376-2199

Atelier sur les huiles essentielles et la santé des animaux

Le samedi 25 mai de 10 h à 12 h

Inscription : Isabelle Hudon Courriel : ihudonhe@gmail.com

Assemblée générale annuelle

Le **mardi 28 mai à 19 h** à la salle du conseil municipal de La Pocatière

Pour connaître les autres activités, consultez la [page Facebook](#) de La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière.

Heures d'ouverture : les mardis et mercredis de 13 h à 18 h, les jeudis de 16 h à 20 h et les samedis de 10 h à midi.

Office de la protection du consommateur

Québec

Votre gouvernement

Un vendeur itinérant dans votre municipalité?

Quand faut-il se méfier?

L'Office de la protection du consommateur souhaite mettre en garde les municipalités contre certains **vendeurs itinérants**.

Des entreprises des secteurs du chauffage, de la climatisation, de l'isolation ou de la décontamination résidentielle utilisent des **tactiques illégales** pour être reçues chez les clients. Elles prétendent offrir des services gratuits : évaluation du rendement des appareils de chauffage ou de l'efficacité écoénergétique des maisons, offre de subventions au nom d'un organisme public, etc.

Mais leur réelle intention est de **vendre des thermopompes ou des services de rénovation**, notamment. Les consommateurs se voient facturer des **sommes exagérées**. Les montants des subventions promises peuvent être erronés. Les économies d'énergie prétendues ne sont pas toujours au rendez-vous.

IMPORTANT : Aucun ministère de gouvernements n'appelle les consommateurs pour faire de la sollicitation. Soyez à l'affût des tactiques illégales.

Un sondage pour connaître les besoins et préoccupations des citoyens du Kamouraska en habitation

Afin de créer une politique de l'habitation qui réponde adéquatement aux besoins des Kamouraskois et Kamouraskoises, leur opinion et leurs observations sont sollicitées par le biais d'un sondage à remplir d'ici le 17 mai 2024.

« Nous invitons les citoyennes et citoyens à répondre en grand nombre au sondage puisque les résultats alimenteront les travaux lors de la journée de réflexion sur l'habitation. », mentionne le préfet élu M. Sylvain Roy.

Les informations colligées dans le cadre de cette consultation sont anonymes. Il est possible de remplir le questionnaire en se rendant au www.mrckamouraska.com ou en scannant le code QR ci-bas.



Défi Pissenlits

CE TERRAIN RELÈVE LE DÉFI PISSENLITS



LE REPORT DE LA TONTE DU GAZON SOUTIENDE LES INSECTES POLLINISATEURS EN LEUR DONNANT ACCÈS À DES FLEURS À BUTINER

Pour plus d'informations : <https://defipissenlits.ca/>

Séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **le lundi 3 juin 2024 à 20 h** – Salle municipale, 395, chemin des Sables Est. Bienvenue!